

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MAIRIE LES LOGES EN JOSAS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21780343600013

POSTE COMPTABLE : Gestion comptable de Versailles

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : COMMUNE M14 (3)

ANNEE 2021

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À LA
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 14 AVR. 2022

Le Maire,



C. Doucerain

Caroline DOUCERAIN

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

PREST
2021

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet	19
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		28
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		29
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		30
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		31
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		32
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		33
A4 - Etat des provisions		34
A5 - Etalement des provisions		35
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		36
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet	
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet	
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)		37
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)		38
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet	
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet	
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement		39
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement		40
A8 - Etat des chargés transférés		41
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		42
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées		43
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		44
A10.3 - Opérations liées aux cessions		45
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		46
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		47
A11 - Etat des travaux en régie		48
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		50
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		51
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		53
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		54
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		55
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		56
B1.6 - Etat des engagements reçus		57
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		58
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		59

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	60
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	61
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	62
C1.2 - Actions de formation des élus	65
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	66
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	67
C3.2 - Liste des établissements publics créés	68
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	69
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	70
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	71
C3.6 - Identification des flux croisés	73
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	74
D2 - Arrêté et signatures	75

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



Code INSEE 78343	MAIRIE LES LOGES EN JOSAS COMMUNE M14	CA 2021
---------------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	52,40 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	86,63 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	23,96 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

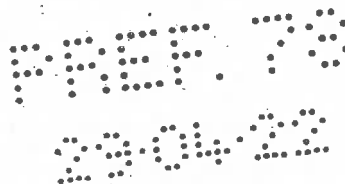
- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
 (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
 (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
 (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 977 319,99	G	2 303 721,19
	Section d'investissement	B	570 358,79	H	1 202 137,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	438 814,69 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	234 533,81 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	2 782 212,59	= G+H+I+J	3 944 672,88	

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	825 218,00	L	260 913,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	825 218,00	= K+L	260 913,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 977 319,99	= G+I+K	2 742 535,88
	Section d'investissement	= B+D+F	1 630 110,60	= H+J+L	1 463 050,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 607 430,59	= G+H+I+J+K+L	4 205 585,88

DETAIL DES RESTES A REALISER

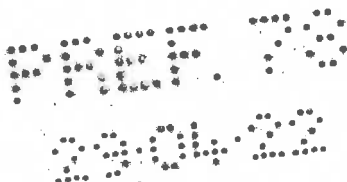
Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	825 218,00
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		260 913,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	260 913,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	96 652,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	101 460,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	627 106,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	539 844,00	501 918,37	0,00	0,00	37 925,63
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 084 777,00	1 036 112,58	0,00	0,00	48 664,42
014	Atténuations de produits	174 000,00	173 641,00	0,00	0,00	359,00
65	Autres charges de gestion courante	223 984,00	221 916,47	0,00	0,00	2 067,53
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 022 605,00	1 933 588,42	0,00	0,00	89 016,58
66	Charges financières	6 332,00	6 331,56	0,00	0,00	0,44
67	Charges exceptionnelles	40 000,00	37 400,01	0,00	0,00	2 599,99
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	8 500,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 077 437,00	1 977 319,99	0,00	0,00	100 117,01
023	Virement à la section d'investissement (2)	575 595,69				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		575 595,69	0,00			575 595,69
TOTAL		2 653 032,69	1 977 319,99	0,00	0,00	675 712,70
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	37 696,00	31 678,57	0,00	0,00	6 017,43
70	Produits services, domaine et ventes div	237 900,00	238 533,46	0,00	0,00	-633,46
73	Impôts et taxes	1 784 424,00	1 675 115,15	593,00	0,00	108 715,85
74	Dotations et participations	37 158,00	239 642,49	0,00	0,00	-202 484,49
75	Autres produits de gestion courante	63 440,00	67 211,03	0,00	0,00	-3 771,03
Total des recettes de gestion courante		2 160 618,00	2 252 180,70	593,00	0,00	-92 155,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	53 600,00	50 947,49	0,00	0,00	2 652,51
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 214 218,00	2 303 128,19	593,00	0,00	-89 503,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		2 214 218,00	2 303 128,19	593,00	0,00	-89 503,19
Pour information		(3) 438 814,69				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	182 920,00	75 568,56	96 652,00	10 699,44
204	Subventions d'équipement versées	123 960,00	22 500,00	101 460,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 168 881,00	425 373,03	627 106,00	116 401,97
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	275 061,69	28 500,00	0,00	246 561,69
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 750 822,69	551 941,59	825 218,00	373 663,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 220,00	18 417,20	0,00	802,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	19 220,00	18 417,20	0,00	802,80
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 770 042,69	570 358,79	825 218,00	374 465,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 770 042,69	570 358,79	825 218,00	374 465,90
	Pour information	(2) 234 533,81			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	926 436,00	689 580,59	260 913,00	-24 057,59
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	926 436,00	689 580,59	260 913,00	-24 057,59
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	240 000,00	250 811,60	0,00	-10 811,60
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	259 744,81	259 744,81	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 800,00	2 000,00	0,00	800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	502 544,81	512 556,41	0,00	-10 011,60
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 428 980,81	1 202 137,00	260 913,00	-34 069,19
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	575 595,69	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	575 595,69	0,00	0,00	575 595,69
	TOTAL	2 004 576,50	1 202 137,00	260 913,00	541 526,50

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	501 918,37		501 918,37
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 036 112,58		1 036 112,58
014	Atténuations de produits	173 641,00		173 641,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	221 916,47		221 916,47
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	6 331,56	0,00	6 331,56
67	Charges exceptionnelles	37 400,01	0,00	37 400,01
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 977 319,99	0,00	1 977 319,99
Pour information				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 417,20	0,00	18 417,20
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	75 568,56	0,00	75 568,56
204	Subventions d'équipement versées	22 500,00	0,00	22 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	425 373,03	0,00	425 373,03
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	28 500,00	0,00	28 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		570 358,79	0,00	570 358,79
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				234 533,81

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	31 678,57		31 678,57
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	238 533,46		238 533,46
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 675 708,15		1 675 708,15
74	Dotations et participations	239 642,49		239 642,49
75	Autres produits de gestion courante	67 211,03	0,00	67 211,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	50 947,49	0,00	50 947,49
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 303 721,19	0,00	2 303 721,19
Pour information				438 814,69
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	250 811,60	0,00	250 811,60
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	259 744,81		259 744,81
13	Subventions d'investissement	689 580,59	0,00	689 580,59
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 000,00	0,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 202 137,00	0,00	1 202 137,00
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	539 844,00	501 918,37	0,00	0,00	37 925,63
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	112 500,00	90 807,27	0,00	0,00	21 692,73
60611	Eau et assainissement	15 000,00	5 206,90	0,00	0,00	9 793,10
60612	Énergie - Electricité	64 000,00	62 448,99	0,00	0,00	1 551,01
60621	Combustibles	4 000,00	9 827,98	0,00	0,00	-5 827,98
60622	Carburants	4 000,00	3 084,00	0,00	0,00	916,00
60623	Alimentation	1 500,00	2 845,95	0,00	0,00	-1 345,95
60628	Autres fournitures non stockées	9 000,00	12 893,85	0,00	0,00	-3 893,85
60631	Fournitures d'entretien	6 500,00	7 521,45	0,00	0,00	-1 021,45
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	823,64	0,00	0,00	176,36
60633	Fournitures de voirie	12 000,00	9 460,00	0,00	0,00	2 540,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	1 586,39	0,00	0,00	413,61
6064	Fournitures administratives	4 000,00	3 905,82	0,00	0,00	94,18
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	216,00	0,00	0,00	-216,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	2 290,48	0,00	0,00	-290,48
611	Contrats de prestations de services	70 000,00	71 084,48	0,00	0,00	-1 084,48
6135	Locations mobilières	15 080,00	14 243,31	0,00	0,00	836,69
61521	Entretien terrains	3 800,00	400,00	0,00	0,00	3 400,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	9 533,14	0,00	0,00	5 466,86
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	2 030,38	0,00	0,00	1 969,62
615232	Entretien, réparations réseaux	10 200,00	2 785,91	0,00	0,00	7 414,09
61524	Entretien bois et forêts	7 000,00	4 890,00	0,00	0,00	2 110,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	4 902,16	0,00	0,00	97,84
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	7 368,08	0,00	0,00	-3 368,08
6156	Maintenance	56 500,00	46 850,13	0,00	0,00	9 649,87
6168	Autres primes d'assurance	43 300,00	43 480,75	0,00	0,00	-180,75
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	2 181,00	0,00	0,00	-1 181,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	10 300,00	18 123,82	0,00	0,00	-7 823,82
6228	Divers	11 594,00	13 191,77	0,00	0,00	-1 597,77
6231	Annonces et insertions	2 500,00	2 456,29	0,00	0,00	43,71
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	504,65	0,00	0,00	495,35
6237	Publications	500,00	768,73	0,00	0,00	-268,73
6238	Divers	1 500,00	2 071,30	0,00	0,00	-571,30
6247	Transports collectifs	1 500,00	1 055,00	0,00	0,00	445,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	75,20	0,00	0,00	-75,20
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	2 199,07	0,00	0,00	-199,07
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	13 142,20	0,00	0,00	-1 142,20
627	Services bancaires et assimilés	300,00	349,34	0,00	0,00	-49,34
6281	Concours divers (cotisations)	3 720,00	3 589,27	0,00	0,00	130,73
6283	Frais de nettoyage des locaux	750,00	382,67	0,00	0,00	367,33
6288	Autres services extérieurs	9 300,00	12 065,00	0,00	0,00	-2 765,00
63512	Taxes foncières	8 400,00	8 315,00	0,00	0,00	85,00
6358	Autres droits	1 000,00	961,00	0,00	0,00	39,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 084 777,00	1 036 112,58	0,00	0,00	48 664,42
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	0,00	415,00	0,00	0,00	-415,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	200,00	0,00	0,00	-200,00
6331	Versement mobilité	13 010,00	12 311,36	0,00	0,00	698,64
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 138,00	2 945,19	0,00	0,00	192,81
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 125,00	9 535,33	0,00	0,00	589,67
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 942,00	1 837,63	0,00	0,00	104,37
6411	Personnel titulaire	456 152,00	439 905,07	0,00	0,00	16 246,93
6413	Personnel non titulaire	331 739,00	305 281,22	0,00	0,00	26 457,78
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	134 833,00	139 441,20	0,00	0,00	-4 608,20
6453	Cotisations aux caisses de retraites	130 640,00	109 724,40	0,00	0,00	20 915,60
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	2 449,00	0,00	0,00	-2 449,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	8 581,60	0,00	0,00	-8 581,60
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 800,00	2 092,08	0,00	0,00	-292,08
6488	Autres charges	1 398,00	1 393,50	0,00	0,00	4,50
014	Atténuations de produits	174 000,00	173 641,00	0,00	0,00	359,00
739222	Fonds solidar. com. région ile-de-France	174 000,00	173 641,00	0,00	0,00	359,00
65	Autres charges de gestion courante	223 984,80	221 916,47	0,00	0,00	2 067,53
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6518	Autres	0,00	403,20	0,00	0,00	-403,20
6531	Indemnités	70 289,00	69 585,84	0,00	0,00	703,16
6533	Cotisations de retraite	6 110,00	5 527,32	0,00	0,00	582,68

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 520,00	7 466,70	0,00	0,00	-946,70
6535	Formation	669,00	703,00	0,00	0,00	-34,00
6536	Frais de représentation du maire	500,00	50,00	0,00	0,00	450,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	46,00	48,17	0,00	0,00	-2,17
6553	Service d'incendie	61 700,00	67 151,69	0,00	0,00	-5 451,69
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	1 600,00	1 659,00	0,00	0,00	-59,00
6558	Autres contributions obligatoires	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	13 600,00	13 600,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	14 000,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	48 000,00	41 720,00	0,00	0,00	6 280,00
65888	Autres	0,00	1,55	0,00	0,00	-1,55
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 022 605,00	1 933 588,42	0,00	0,00	89 016,58
66	Charges financières (b)	6 332,00	6 331,56	0,00	0,00	0,44
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 332,00	6 331,56	0,00	0,00	0,44
67	Charges exceptionnelles (c)	40 000,00	37 400,01	0,00	0,00	2 599,99
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,01	0,00	0,00	-0,01
6745	Subv. aux personnes de droit privé	40 000,00	37 400,00	0,00	0,00	2 600,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	8 500,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 077 437,00	1 977 319,99	0,00	0,00	100 117,01
023	Virement à la section d'investissement	575 595,69	0,00			575 595,69
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		575 595,69	0,00			575 595,69
043	Opérat* ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		575 595,69	0,00			575 595,69
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 653 032,69	1 977 319,99	0,00	0,00	675 712,70
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
 (5) Dont 675 et 676.
 (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	37 696,00	31 678,57	0,00	0,00	6 017,43
6419	Remboursements rémunérations personnel	37 696,00	31 678,57	0,00	0,00	6 017,43
70	Produits services, domaine et ventes div	237 900,00	238 533,46	0,00	0,00	-633,46
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	2 450,00	0,00	0,00	-450,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	2 900,00	7 351,79	0,00	0,00	-4 451,79
7067	Redev. services périscolaires et enseign	228 000,00	223 446,27	0,00	0,00	4 553,73
70688	Autres prestations de services	200,00	458,40	0,00	0,00	-258,40
70875	Remb. frais par les communes du GFP	4 800,00	4 827,00	0,00	0,00	-27,00
73	Impôts et taxes	1 784 424,00	1 675 115,15	593,00	0,00	108 715,85
73111	Impôts directs locaux	1 165 485,00	1 051 225,00	0,00	0,00	114 260,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 675,00	593,00	0,00	-2 268,00
73211	Attribution de compensation	487 439,00	487 439,00	0,00	0,00	0,00
73224	Fonds départ DMT0 pour com de - 5000 hab	97 500,00	97 790,06	0,00	0,00	-290,06
7351	Taxe consommation finale d'électricité	34 000,00	36 764,09	0,00	0,00	-2 764,09
7362	Taxes de séjour	0,00	222,00	0,00	0,00	-222,00
74	Dotations et participations	37 158,00	239 642,49	0,00	0,00	-202 484,49
744	FCTVA	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
7461	DGD	0,00	9 576,21	0,00	0,00	-9 576,21
74718	Autres participations Etat	700,00	702,32	0,00	0,00	-2,32
7478	Participat° Autres organismes	29 500,00	33 219,96	0,00	0,00	-3 719,96
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	758,00	196 144,00	0,00	0,00	-195 386,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
75	Autres produits de gestion courante	63 440,00	67 211,03	0,00	0,00	-3 771,03
752	Revenus des immeubles	60 020,00	56 652,03	0,00	0,00	3 367,97
7588	Autres produits div. de gestion courante	3 420,00	10 559,00	0,00	0,00	-7 139,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 160 618,00	2 252 180,70	593,00	0,00	-92 155,70
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	53 600,00	50 947,49	0,00	0,00	2 652,51
7711	Dédits et pénalités perçus	40 000,00	39 900,00	0,00	0,00	100,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	13 600,00	10 410,73	0,00	0,00	3 189,27
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	636,76	0,00	0,00	-636,76
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 214 218,00	2 303 128,19	593,00	0,00	-89 503,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 214 218,00	2 303 128,19	593,00	0,00	-89 503,19
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		438 814,69				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = D 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	182 920,00	75 568,56	96 652,00	10 699,44
202	Frais réalisat° documents urbanisme	62 220,00	29 328,00	32 892,00	0,00
2031	Frais d'études	100 000,00	38 060,00	54 760,00	7 180,00
2051	Concessions, droits similaires	20 700,00	8 180,56	9 000,00	3 519,44
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	123 960,00	22 500,00	101 460,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	123 960,00	22 500,00	101 460,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 168 881,00	425 373,03	627 106,00	116 401,97
2111	Terrains nus	37 000,00	7 815,00	10 000,00	19 185,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	56 089,00	1 079,00	40 000,00	15 010,00
2128	Autres agencements et aménagements	21 295,00	11 175,28	14 520,00	-4 400,28
21311	Hôtel de ville	309 316,00	6 132,00	224 776,00	78 408,00
21312	Bâtiments scolaires	124 400,00	109 304,73	61 514,00	-46 418,73
21316	Equipements du cimetière	0,00	3 600,00	0,00	-3 600,00
21318	Autres bâtiments publics	207 403,00	28 786,44	165 696,00	12 920,56
2152	Installations de voirie	83 816,00	64 985,40	10 000,00	8 830,60
21533	Réseaux câblés	2 184,00	0,00	0,00	2 184,00
21538	Autres réseaux	250 400,00	124 822,66	85 500,00	40 077,34
21568	Autres matériels, outillages incendie	9 050,00	13 146,84	0,00	-4 096,84
21571	Matériel roulant	51 135,00	50 259,02	0,00	875,98
21578	Autre matériel et outillage de voirie	6 100,00	865,70	3 000,00	2 234,30
2183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
2184	Mobilier	6 000,00	3 400,96	12 100,00	-9 500,96
2188	Autres immobilisations corporelles	693,00	0,00	0,00	693,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	275 061,69	28 500,00	0,00	246 561,69
2318	Autres immo. corporelles en cours	275 061,69	0,00	0,00	275 061,69
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	28 500,00	0,00	-28 500,00
Total des dépenses d'équipement		1 750 822,69	551 941,59	825 218,00	373 663,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 220,00	18 417,20	0,00	802,80
1641	Emprunts en euros	16 420,00	16 417,20	0,00	2,80
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 800,00	2 000,00	0,00	800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		19 220,00	18 417,20	0,00	802,80
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 770 042,69	570 358,79	825 218,00	374 465,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 770 042,69	570 358,79	825 218,00	374 465,90
Pour information		234 533,81			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	926 436,00	689 580,59	260 913,00	-24 057,59
1321	Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	435 336,00	286 243,87	109 051,00	40 041,13
1322	Subv. non transf. Régions	31 500,00	31 500,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	59 157,00	129 933,72	0,00	-70 776,72
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	387 581,00	241 903,00	144 000,00	1 678,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	12 862,00	0,00	7 862,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		926 436,00	689 580,59	260 913,00	-24 057,59
10	Dotations, fonds divers et réserves.	499 744,81	510 556,41	0,00	-10 811,60
10222	FCTVA	200 000,00	207 995,00	0,00	-7 995,00
10223	TLE	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	42 816,60	0,00	-42 816,60
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	259 744,81	259 744,81	0,00	0,00
138	Autres subvent° Invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 800,00	2 000,00	0,00	800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		502 544,81	512 556,41	0,00	-10 011,60
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 428 980,81	1 202 137,00	260 913,00	-34 069,19
021	Virement de la sect° de fonctionnement	575 595,69	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		575 595,69	0,00	0,00	575 595,69
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		575 595,69	0,00	0,00	575 595,69
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 004 576,50	1 202 137,00	260 913,00	541 526,50
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

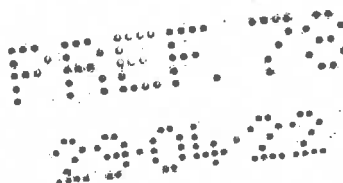
(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV
A2.1

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° MOR-INTB8900074C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					-0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					300 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					300 000,00									
0265668	Banque DEXIA Crédit local	18/10/2007		01/01/2008	300 000,00	F		4,770	4,770		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
01-2019		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
01-2020		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
01-2021		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
02-2019		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
02-2021		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indice (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					300 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		116 319,98					16 417,20	6 331,56	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		116 319,98					16 417,20	6 331,56	0,00	0,00
0265698		0,00	A-1	116 319,98	5,08	F		4,770	16 417,20	6 331,56	0,00	0,00
1643 Emprunt en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
01-2019		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
01-2020		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
01-2021		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
02-2019		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
02-2021		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	-0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		116 319,98					0,00	6 331,56	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

A2.3

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la chaîne de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement défrayé de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV
A2.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Écarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Écarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	116 319,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 5, multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV -- ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE -- DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
A2.5**

A2.5 -- DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)				Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		IV
		A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer le type d'amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex: Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV
A2.7

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuités payées dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Intérêts	Capital					
				Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.							
Total																
											0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature des index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

PRELU
2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

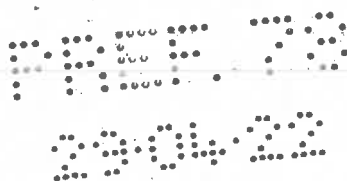
IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

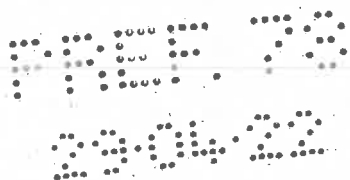
IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		16 420,00	16 417,20
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		16 420,00	16 417,20
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	16 420,00	16 417,20
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I.	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II.
Dépenses à couvrir par des ressources propres	16 417,20	825 218,00	234 533,81	1 076 169,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		815 595,69	250 811,60
Ressources propres externes de l'année (a)		240 000,00	250 811,60
10222	FCTVA	200 000,00	207 995,00
10223	TLE	40 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	42 816,60
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		575 595,69	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	575 595,69	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	250 811,60	260 913,00	0,00	259 744,81	771 469,41

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 076 169,01
Ressources propres disponibles	IV 771 469,41
Solde	V = IV – II (3) -304 699,60

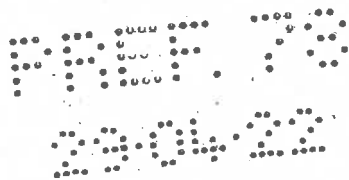
(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

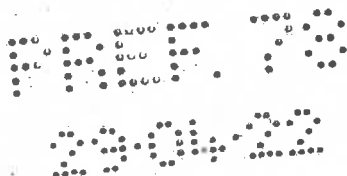
Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux moyen constaté sur l'année (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					991 500,00	844 560,88											20 544,07	25 950,43
MAIRIE LES LOGES EN JOSAS	2016	X Echéance constante	Prêt locatif 8 logements rue Guy Mocquet	Banque ARKEA	991 500,00	844 560,88	23,08	A	F	2,360	F		2,360				20 544,07	25 950,43
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 373 467,00	1 275 254,67											21 809,17	21 678,03
VERSAILLES HABITAT	2016	X Echéance constante	Acquisition 2 maisons - place du Monument Versailles Habitat PLS	Caisse dépôts consignations	235 640,00	214 773,01	34,17	A	F	1,860	F		1,860				4 075,29	4 328,62
VERSAILLES HABITAT	2016	X Echéance constante	Acquisition 2 logements locatifs place du Monument PLS Foncier	Caisse dépôts consignations	128 973,00	122 814,62	54,17	A	F	1,860	F		1,860				2 308,11	1 277,49
VERSAILLES HABITAT	2017	X Echéance constante	CPLS RUE DE BUC	Caisse dépôts consignations	391 935,00	364 427,11	35,08	A	F	1,860	F		1,860				6 909,81	7 068,23

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
VERSAILLES HABITAT	2017	X Echéance constante	PLS rue de Buc	Caisse dépôts consignations	249 160,00	227 095,76	35,00	A	F		1,860	F	1,860	-		4 309,11	4 576,98	
VERSAILLES HABITAT	2017	X Echéance constante	PLS FONCIER rue de Buc	Caisse dépôts consignations	367 759,00	346 144,17	55,00	A	F		1,200	F	1,200	-		4 206,85	4 426,71	
TOTAL GENERAL					2 365 027,00	2 119 815,55										42 353,24	47 628,46	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

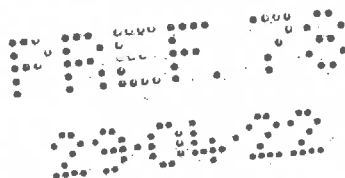
B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 303 721,19
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
 (2) Total = (N+1, N+2, N+3; N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00



IV – ANNEXES

IV

C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)	10,00	1,82	1,82	11,82	11,82	0,00	11,82	
Adjoint administratif	3,00	0,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
Adjoint administratif de 2ème cl	1,00	1,82	1,82	2,82	2,82	0,00	2,82	
Adjoint administratif ppal 2e cl	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Rédacteur principal 1° cl.	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Rédacteur principal 1ère classe	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Rédacteur principal 2° cl.	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Rédacteur principal 2ème classe	2,00	0,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)	14,00	1,54	1,54	15,54	12,63	0,00	12,63	
Adjoint technique	5,00	1,54	1,54	6,54	4,63	0,00	4,63	
Adjoint technique 2ème classe	2,00	0,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
Adjoint technique ppal 2° cl	3,00	0,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
Adjt tech. ppal 1° cl. et. 2e cl.	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Agent Technique Qualifié	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Agent d'Entretien	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Agent de Maîtrise	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE SOCIALE (d)	3,00	0,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	2,00	0,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)	4,00	1,11	1,11	5,11	0,91	0,00	0,91	
Adjoint d'animation	3,00	1,11	1,11	4,11	0,91	0,00	0,91	
Animateur	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)	3,00	0,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00	
Brigadier chef principal	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Garde champêtre chef	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Garde-Champêtre Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		34,00	4,47	38,47	30,36	0,00	30,36

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent 6 mois, recrutément à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV
C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Indexe (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Agent d'Entretien	C	TECH		0,00	A	CDD
Animateur	B	ANIM		0,00	A	CDD
Garde champêtre chef	C	PM		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A B et C.

(2) SECTEUR ADM Administratif.
TECH Technique.
URB Urbanisme (dont aménagement urbain).
S Social.

MS Médico-social.
MT Modifor-technique.
SP Sportif.
CULT Culturel.
ANIM Animation.
PM Police.
OTR Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moins du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-1 : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-1 : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-2 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-2-1 : absence de cadres d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-2-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-1 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-2 : emplois de secrétaire de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-3 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création.
3-3-5 : emplois de secrétaire ou de suppression d'un service public.
3-4 : changement de titulaire du contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
3-8 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision. (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 004 576,50	804 892,60	825 218,00	374 465,90
RECETTES	2 004 576,50	1 202 137,00	260 913,00	541 526,50
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 653 032,69	1 977 319,99	0,00	675 712,70
RECETTES	2 653 032,69	2 742 535,88	0,00	-89 503,19

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : CAISSE DES ECOLES M14 / N°SIRET : 26780512500015				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	15 172,80	9 887,27	0,00	5 285,53
RECETTES	15 172,80	15 172,80	0,00	0,00

BUDGET : CCAS M14 / N°SIRET : 26780306200012				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	45 762,23	29 458,77	0,00	16 303,46
RECETTES	45 762,23	45 787,35	0,00	-25,12

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 004 576,50	804 892,60	825 218,00	374 465,90
RECETTES	2 004 576,50	1 202 137,00	260 913,00	541 526,50
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 713 967,72	2 076 666,03	0,00	697 301,69
RECETTES	2 713 967,72	2 803 496,03	0,00	-89 528,31
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 718 544,22	2 821 558,63	825 218,00	1 071 767,59
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 718 544,22	4 005 633,03	260 913,00	451 998,19

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 004 576,50	804 892,60	825 218,00	374 465,90
RECETTES	2 004 576,50	1 202 137,00	260 913,00	541 526,50
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 713 967,72	2 016 666,03	0,00	697 301,69
RECETTES	2 713 967,72	2 803 496,03	0,00	-89 528,31
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 718 544,22	2 821 558,63	825 218,00	1 071 767,59
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 718 544,22	4 005 633,03	260 913,00	451 998,19

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 16
 Nombre de suffrages exprimés : 19
 VOTES :
 Pour : 18
 Contre : 0
 Abstentions : 1

Date de convocation : 06/04/2022

Présenté par (1) Le Maire.

A Les Loges-en-Josas, le 14/04/2022

Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

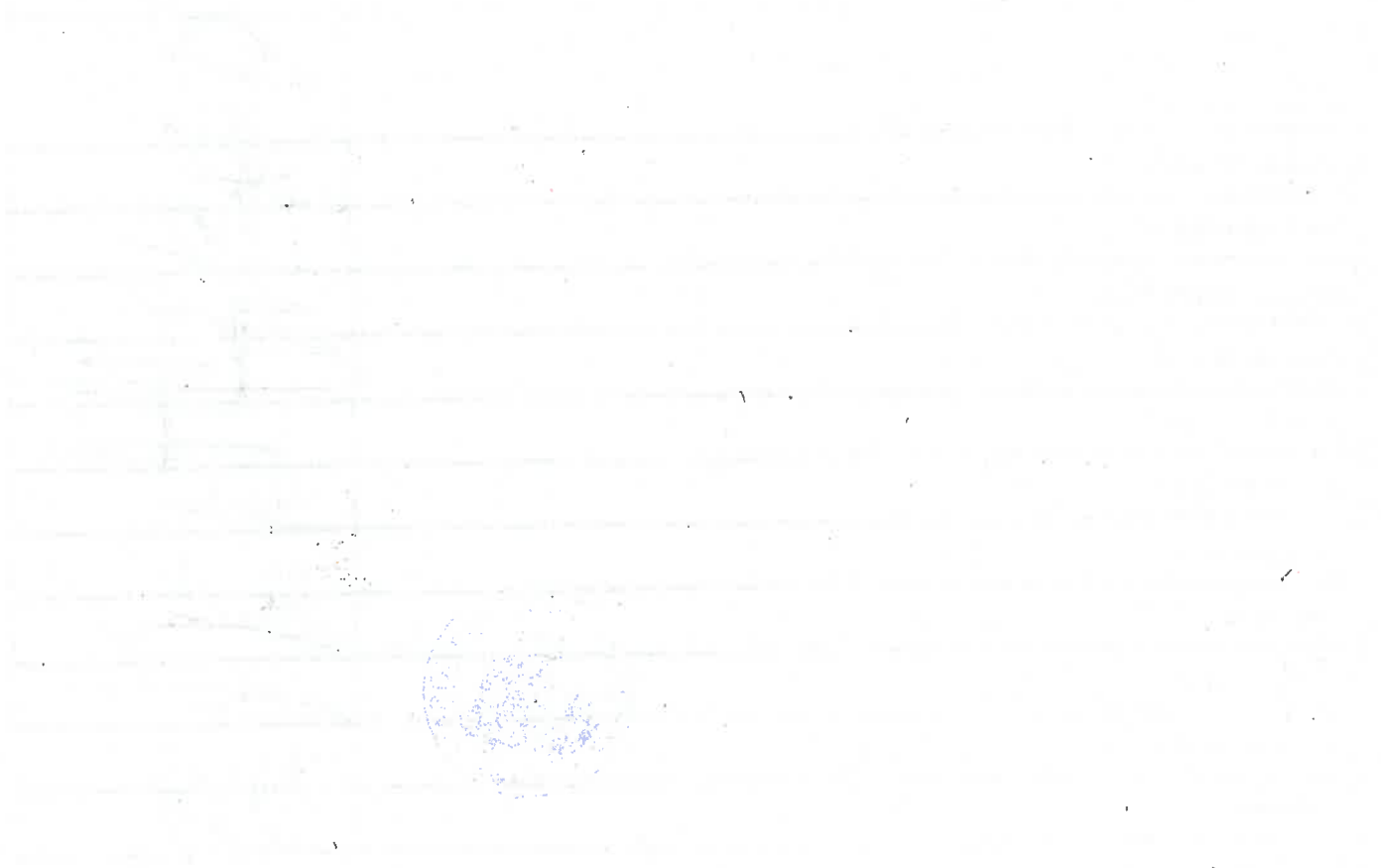
A Les Loges-en-Josas, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Arlette PEYTOUR	<i>A Peytour</i>
Audrey COURTOIS	<i>[Signature]</i>
Caroline DOUCERAIN	<i>C Douc</i>
Franck GUGLIELMAZZI	<i>[Signature]</i>
Georges GERAULT	<i>[Signature]</i>
Houria BENSEKHRIA	<i>[Signature]</i>
Jean-Cosme RIVIERE	<i>[Signature]</i>
Jean-Jacques BRETECHE	<i>[Signature]</i>
Jean-Marie GERARD	<i>[Signature]</i>
Lyse-Marie CLISSON	<i>[Signature]</i>
Nicole MARCHAIS	<i>Marchais</i>
Odile CONROY	<i>O C</i>
Olivier LUCAS	<i>Lucas</i>
Paul-Etienne LEGRAIS	<i>[Signature]</i>
Pierre-Yves PARISELLE	<i>représenté</i>
Sarah ANDRE	<i>S-A</i>
Sylvie PERRAUD	<i>Perraud</i>
Sébastien MERIAUX	<i>représenté</i>
Valérie PETITBON	<i>représentée</i>

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le 14/04/2022



0000 0000 0000 0000
0000 0000 0000 0000
0000 0000 0000 0000
0000 0000 0000 0000

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Compte administratif 2021 - Commune

Date de transmission de l'acte : 22/04/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 22/04/2022

Numéro de l'acte : CM-2022-014 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 078-217803436-20220414-CM-2022-014-DE

Date de décision : 14/04/2022

Acte transmis par : Isabelle JACQUES

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

